



Signataire : Thierry Cerutti

Date de dépôt : 16 décembre 2022

Question écrite urgente

Politique de l'immobilité à Vernier-Village sur la route de Peney

La route de Peney sur le territoire de la Ville de Vernier au cœur de son village a été revisitée afin de donner une priorité à la mobilité douce, en mettant en place une autoroute pour les piétons et pour les cycles qui se trouve être quotidiennement déserte et non utilisée.

Cet aménagement chagrin a surtout comme velléité de perturber le trafic motorisé en omettant délibérément de mettre les transports publics en voie propre afin de bloquer la fluidité du trafic en faisant en sorte que les véhicules motorisés fassent du sur-place.

Sachant que la route de Peney est une voie principale fortement sollicitée par les entreprises et que le trafic est dense, nous avons de la peine à comprendre cet aménagement qui va à l'encontre du bon sens.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- ***Qu'est-ce qui a mené le département à effectuer cet aménagement ?***
- ***Le département est-il conscient de l'absurdité de cet aménagement ?***
- ***Le département de la mobilité ne doit-il pas favoriser la fluidité des transports publics ?***
- ***Le département ne reconnaît-il pas qu'il a commis une erreur en révisant la route de Peney ?***